

Application de l'article 51 du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal.
Interpellation de K. ADINE, Conseiller communal, relative au soutien à apporter au personnel du service "Population" suite aux incidents.

K. ADINE donne lecture du texte suivant :

K. ADINE leeft lezing van de volgende tekst:

Notre service « Population » traverse une période difficile à cause des agissements de quelque membres du personnel qui ont entaché sa réputation. Le Collège a pris les décisions qui s'imposent, cependant, il faudrait accorder une attention particulière aux membres du personnel qui travaillent avec probité et le sens du service public.

Le Collège compte-t-il apporter un soutien psychologique aux membres du personnel impactés par ces tristes événements ?

Madame l'Échevine MIROIR donne lecture du texte suivant :

Mevrouw de Schepen MIROIR geeft lezing van de volgende tekst:

Monsieur le Conseiller, je vous remercie pour votre question et pour l'intérêt que vous portez au personnel du département « Démographie » qui, comme vous le soulignez à juste titre, a subi de plein fouet la dure réalité que leur a imposé quelques-uns d'entre eux.

Nous étions bien conscients de cette difficulté et c'est pourquoi, au soir même de la perquisition menée en nos bureaux, nous avons immédiatement fait appel au service de protection des travailleurs avec lequel nous avons mis en place une assistance psychologique à disposition de nos employés. Toutes les personnes qui le souhaitaient ont pu être entendues par un psychologue qui s'est déplacé à deux reprises. Au total, ce sont 10 employés qui ont souhaité pouvoir être écoutés par un psychologue de notre partenaire « MENSURA ».

Je profite d'ailleurs de la tribune qui m'est offerte aujourd'hui pour remercier le service « SIPP » de notre Commune qui a effectué un travail remarquable, que ce soit au niveau de la détermination à nous venir en aide ou au niveau de la rapidité et le sérieux de leur intervention.

K. ADINE estime que le nécessaire a été fait et se dit satisfait de la réponse de Madame l'Échevine MIROIR ainsi que des mesures prises par le Collège afin de soutenir le moral des employés.